

<b>Zeitschrift:</b>	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Zivilschutzverband
<b>Band:</b>	48 (2001)
<b>Heft:</b>	7
<b>Rubrik:</b>	INFO OFPC

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LES DERNIERS AVANT LA REFONTE DE LA FORMATION DES INSTRUCTEURS

## Cinq nouveaux instructeurs fédéraux diplômés



**OPFC. Les instructeurs de la protection civile comptent cinq nouveaux collègues tessinois et romands.**

**A l'avenir, la formation des instructeurs sera axée davantage sur la protection de la population.**

C'est avec la remise officielle du diplôme fédéral d'instructeur le 11 octobre à Schwarzenburg par Bruno Hostettler, directeur suppléant de l'Office fédéral de la protection civile (OPFC), que cinq candidats ont achevé leur formation à l'Ecole fédérale d'instructeurs de la protection civile (EFIPCI). Daniel Grandjean (canton de Fribourg), Olivier Kuhn (canton de Vaud), Wolfgang Niederbacher (ville de Lugano), Giuliano Raffaini (Tre Valli) et Federico Sala (Mendrisiotto) sont désormais habilités à porter le titre d'instructeur fédéral de la protection civile.

Ce diplôme leur a été remis après une formation de 24 semaines. La cérémonie était orchestrée par Heinz Herzog, responsable de la formation.

### Une formation désormais accessible aux membres des organisations partenaires

Dressant un bref bilan des activités de l'EFIPCI, Bruno Hostettler a relevé qu'une période fructueuse prenait fin cette année. Elle a commencé en 1995, à l'ouverture de l'Ecole d'instructeurs. Depuis, ce ne sont pas moins de 290 instructeurs fédéraux qui ont

été formés à l'EFIPCI. 70 d'entre eux ont suivi la filière normale alors que les instructeurs déjà en poste ont obtenu leur diplôme au terme d'une formation postgrade accélérée.

En 2002, l'offre en matière de formation du personnel enseignant sera restructurée: elle se présentera sous la forme de modules et sera ouverte aux membres des autres organisations partenaires. Les premiers modules seront prêts en 2003 déjà.

### Une formation de niveau professionnel

S'exprimant aussi à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes, Aldo Facchini, chef de l'office cantonal tessinois responsable de la protection civile et de la défense générale, a mis l'accent sur l'importance du personnel d'instruction à titre principal pour transmettre l'information en cette période de transition. Quant à Pierre Spahr, chef de l'instruction du canton de Vaud, il a fait remarquer que l'instruction joue un rôle important pour l'image de marque de la protection civile. Les orateurs ont unanimement souligné la nécessité de disposer, pour le personnel d'instruction, d'une formation de niveau professionnel.

Mentionnons enfin la remarquable prestation musicale de Cristina et Pietro Bianchi: violon, accordéon et guitare se sont joints pour apporter à la cérémonie les touches colorées des chansons populaires tessinoises. □

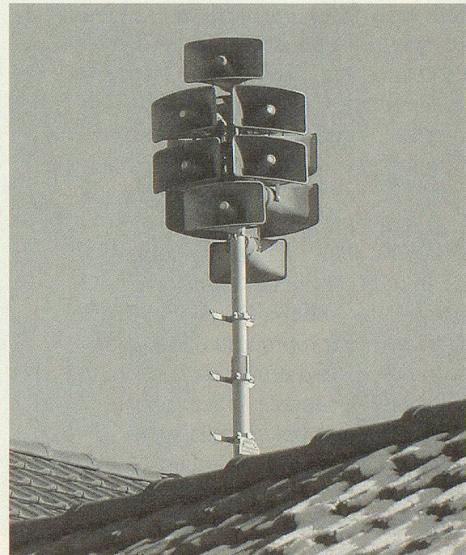
M49 + M91 = M51A

## Parti... en laissant une adresse

OPFC. L'Office fédéral de la protection civile (OPFC) a déménagé. Sa nouvelle adresse, valable dès aujourd'hui, est la suivante:

**Monbijoustrasse 51A, 3003 Berne**

Début décembre, les collaborateurs de l'OPFC ont quitté le bâtiment de la Monbijoustrasse 91 qui sera rénové prochainement. Ils se sont ainsi rapprochés de leurs collègues qui travaillent déjà à la Monbijoustrasse 49. Tous ont désormais la même adresse, à savoir le 51A, qui est celle de la nouvelle entrée du bâtiment. □



PREMIER MERCREDI DE FÉVRIER

## Essais d'alarme

OPFC. Comme chaque année, les sirènes d'alarme seront testées le premier mercredi du mois de février 2002. Ainsi les 7300 sirènes de Suisse seront déclenchées le

**mercredi 6 février 2002, entre 13 h 30 et 14 h.**

Elles émettront le signal de l'alarme générale, un son oscillant continu d'une minute. L'essai d'alarme permet de vérifier et de maintenir au meilleur niveau le fonctionnement des sirènes. L'alarme ainsi transmise atteint plus de 99% de la population. Lorsque les sirènes retentissent, celle-ci est invitée à écouter la radio qui diffuse des informations et des consignes sur le comportement à adopter en cas d'urgence.

L'expérience a montré que, chaque année, un à deux pour cent des sirènes testées ne fonctionnent pas. Cela s'explique par le fait que les sirènes installées sur les toits des immeubles sont mises à rude épreuve par les conditions météorologiques. □